

## Comité technique du SCL 20 septembre 2018

La CFDT était représentée par Sandrine **STACHETTI** (L 75) et Patrice **JANVION** (L69).

### Sommaire

### Pages

1. Approbation des procès-verbaux des 23 mai et 28 juin 2018	1
2. Point d'étape sur la restructuration du laboratoire de Paris	1
3. Projet de décision relative aux conditions d'utilisation des TIC	2
4. Projet de prescription et élections professionnelles	2
5. Questions diverses	3

Le comité technique spécial était présidé par le nouveau chef du SCL Thierry Picart assisté de Nadine De Bellis, responsable ressources humaines du SCL et Sylvie Gauthier du pôle RH.

Le chef du SCL précise qu'il est attaché au dialogue social, qu'il accorde une importance aux agents et aux différentes missions du SCL. Il indique que le SCL ne doit pas perdre de vue ses missions premières qui sont de répondre aux demandes de la DGCCRF et de la DGDDI et qu'il veillera à ce que le SCL ne se « satellise » pas.

M. Picart fait un point sur le budget et indique qu'il n'y a pas eu d'arbitrage budgétaire pour 2019 lors de la dernière réunion avec les directions générales et le secrétariat général (SG) de Bercy. Il s'agissait d'une réunion « d'atterrissage budgétaire ». Il indique par ailleurs que tous les engagements pris en matière d'investissement pour 2018 sont à ce jour, maintenus (ICP-MS Lyon et Bordeaux, ...)

### 1. Approbation des procès-verbaux des CTS des 23 mai et 28 juin 2018

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

### 2. Bilan sur le déménagement du laboratoire de Paris

Les travaux se sont terminés fin juin.

Les agents qui en ont fait la demande ont perçu l'indemnité de restructuration.

Le responsable d'établissement du laboratoire de Paris a rencontré en entretien individuel chaque agent du laboratoire. Ces entretiens se sont déroulés en deux phases. Dans un premier temps les agents ayant subi le déménagement Paris-Massy, et dans un deuxième temps, les agents ayant subi les travaux à Massy.

Les points qui ont été évoqués par les agents pendant ses entretiens sont les suivants :

- Problème de restauration du site difficile,
- Environnement de Massy peu attractif,
- Délais de route augmentés pour certains agents,
- Cadre de travail amélioré,
- Ambiance dégradée,
- Bâtiment rénové plus confortable et apte à assurer les différentes missions du laboratoire,
- Développement de la convivialité, amélioration du vivre collectif,
- Travaux difficiles à vivre (bruits , chaleur, poussières...)

Plusieurs agents du laboratoire de Massy sont concernés par des crevaisons multiples et demandent le remboursement des frais, le Chef du SCL indique qu'il ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

Ce point sera abordé lors du prochain CHSCT.

### **3. Projet de décision relative aux conditions d'utilisation par les organisations syndicales des technologies de l'information et de la communication au sein du SCL**

Il s'agit d'un document contenant une vingtaine d'articles décrivant les règles d'utilisations des outils de communication et d'information par les organisations syndicales :

Accès à l'intranet du SCL, accès à la messagerie, droit à la diffusion de masse, utilisation de l'outil informatique SYMPA, contenu obligatoire des messages envoyés, désabonnement.

La CFDT a approuvé cette décision qui est la déclinaison d'une décision ministérielle.

### **4. Projet de prescription – Élections professionnelles des représentants du personnel du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018**

La future prescription de Metadoc est votée à l'unanimité par les organisations syndicales.

Les élections professionnelles se dérouleront par voie électronique durant une semaine du 29 novembre au 6 décembre 2018.

Les agents votants recevront une notification par messagerie leur permettant d'accéder à leur compte électeur le 29 octobre. Ils pourront ainsi accéder au portail de vote et voter à partir du 29 novembre (accès 24h /24 depuis ordinateur smartphone ou tablette).

Les modèles de profession de foi et de candidature seront envoyés par l'unité de direction (UD). Il s'agit de modèles proches de ceux fournis par le SG de Bercy.

Sur les déclarations de candidatures doivent figurer si possible le n° ministériel de l'agent (disponible sur Anaïs selon l'administration).

Les organisations syndicales doivent communiquer à l'UD le nom du délégué de liste et de son suppléant. Ils suivront une formation début novembre sur l'accès à l'outil de supervision électronique.

Un affichage papier des listes aura lieu dans les laboratoires. La campagne d'affichage se déroulera du 29 octobre au 11 novembre.

Le service de communication de Bercy (SIRCOM) gèrera la communication ministérielle avec différents envois faits aux agents.

L'UD communiquera avec une actu Intralab SCL un lien renvoyant à l'espace élections professionnelles sur Alizé.

## 5. Questions diverses

- Laboratoire des Antilles

Le chef du SCL est interpellé par les organisations syndicales sur l'état du bâtiment du Laboratoire des Antilles.

Un rapport démontrant l'état de détérioration avancé du bâtiment est connu de l'administration.

Les organisations syndicales demandent un CHSCT spécial sur ce sujet, et la CFDT souligne que la région des Antilles est soumise régulièrement à des séismes et cyclones. L'état du bâtiment doit donc être une priorité du chef du SCL.

Il a également été précisé l'état d'angoisse des agents du laboratoire devant travailler dans de telles conditions.

Le chef du SCL répond qu'il avait noté qu'il s'agissait d'une urgence principale.

- Amplitudes /régimes horaires

Une demande de modification de l'amplitude horaire (début à 7h au lieu de 7h30) a été faite par le laboratoire de Strasbourg. L'administration répond qu'il existe une prescription Metadoc qui doit être appliquée. Les organisations syndicales demandent à revoir cette prescription, pour modification en 2019.

- Remplacement du RE de Paris

Le choix du candidat n'est pas encore arrêté.

- Annulation des congés dans Sirius

La procédure d'annulation de demande de congés étant assez lourde, les organisations syndicales demandent s'il y a une possibilité de l'alléger. L'UD transmettra cette demande au service informatique compétent. Mais pour des raisons financières, il y a peu de chance qu'elle soit prise en compte.

- Stage des ingénieurs à partir du 7 janvier à Montpellier

Début du stage Ingénieur le 7 janvier 2019 à l'ENCCRF de Montpellier pour une durée de 2 mois.

- Avenir domaine microbiologie

Le chef du SCL demande du temps pour prendre connaissance du dossier et précise qu'il a conscience que c'est un sujet d'inquiétude pour les agents concernés.

- Rapport de la Cour des comptes

Pas de rapport parvenu à l'UD à ce jour.

- Laboratoire du Havre

L'UD annonce que la demande de mutation d'un agent au laboratoire du Havre n'est pas envisageable. Le remplacement du personnel n'est pas prévu non plus. Le chef du SCL souligne la baisse d'activité de ce laboratoire.

Concernant le transfert des produits pétroliers du laboratoire de Lyon au laboratoire du Havre, le chef du SCL précise qu'il n'est pas en mesure d'apporter une réponse sur la faisabilité de ce projet ni sur une éventuelle date de transfert.